



---

## **Renforcer les initiatives de paix pour mettre fin au conflit armé au Soudan**

Au cours des derniers mois, la crise humanitaire qui sévit au Soudan a dramatiquement empiré. En août 2024, plus de 25,6 millions de personnes, soit plus de la moitié de la population, sont touchées par la faim. Les violents affrontements entre les Forces armées soudanaises (Sudan Armed Forces (SAF)) – l’armée soudanaise – et les Forces de soutien rapide (Rapid Support Forces (RSF)) – une unité paramilitaire – ont forcé des millions de personnes à fuir et rendent plus difficile l’accès à l’aide humanitaire vitale. Les inondations et l’effondrement des infrastructures aggravent encore la situation. Le PS Suisse est convaincu que la communauté internationale, y compris la Suisse, doit agir de toute urgence pour soulager la situation humanitaire et trouver des solutions à long terme.

### **Demandes adressées au Parlement fédéral et au Conseil fédéral**

- 1. Intensifier les négociations de paix :** le PS reconnaît le rôle constructif de la Suisse dans les pourparlers de paix qui se sont tenus en Suisse en août 2024, sous l’égide des États-Unis, et qui visaient à mettre fin à la violence au Soudan. Malheureusement, les efforts déployés pour parvenir à un cessez-le-feu au Soudan ont toutefois échoué pour le moment. Le PS demande au Conseil fédéral d’intensifier ces efforts et d’agir en tant que médiateur neutre en vue d’instaurer une paix durable. Grâce à sa tradition humanitaire, la Suisse peut apporter une contribution décisive à l’ouverture d’un avenir pacifique et stable au Soudan en renforçant ses efforts diplomatiques et humanitaires.
- 2. Intervention au Conseil de sécurité de l’ONU pour un cessez-le-feu au Soudan :** la Suisse devrait œuvrer activement au sein du Conseil de sécurité des Nations unies pour obtenir un cessez-le-feu immédiat et total au Soudan. Cela implique non seulement l’exigence de la cessation des combats, mais aussi le strict respect du droit international humanitaire par toutes les parties au conflit. Il est essentiel de garantir la protection de la population civile, en particulier des femmes, des enfants et des autres groupes vulnérables. Les efforts de la Suisse au sein du Conseil de sécurité de l’ONU devraient également inclure le soutien à d’éventuelles sanctions internationales imposées aux acteurs qui sapent le cessez-le-feu ou qui violent le droit international humanitaire. Enfin, la Suisse doit s’engager au sein du Conseil de sécurité de l’ONU pour que l’embargo sur les armes de l’ONU soit étendu à l’ensemble du Soudan et que ses mécanismes de surveillance et de vérification soient renforcés. Les livraisons internationales d’armes doivent être surveillées et les importations illégales d’armes doivent être empêchées efficacement. Il s’agit de couvrir un large éventail d’armes, afin de stopper les livraisons de fusils de chasse, de carabines de chasse et de pistolets d’alarme et de leurs munitions au Soudan.

3. **Aide humanitaire immédiate et soutien sur place :** face à la crise alimentaire aiguë et aux conditions rendues plus difficiles pour les interventions humanitaires, le PS Suisse demande au Conseil fédéral d'augmenter l'aide humanitaire pour le Soudan. La Suisse doit s'engager pour la création de corridors sûrs permettant d'acheminer les biens de première nécessité et les soins médicaux vers les régions touchées. Il est nécessaire de mettre en place des programmes flexibles et suffisamment financés pour assurer l'approvisionnement en biens de première nécessité tels que la nourriture, l'eau et les soins médicaux. À cette fin, la Suisse doit notamment soutenir les sous-organisations humanitaires de l'ONU avec des moyens financiers utilisables de manière flexible et planifiables à long terme. Si l'on veut que l'engagement de la Suisse en matière d'aide humanitaire et de politique de développement ne doive pas être réduit au cours des années 2025-2028, il est essentiel que le budget de la coopération internationale ne soit pas diminué — comme le propose le Conseil fédéral. Au lieu de cela, celui-ci doit enfin être augmenté pour atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB (revenu national brut), ancré au niveau international.
4. **Apport de soutien à des projets de développement et aide à la reconstruction :** outre l'aide humanitaire immédiate, la Suisse doit (également) promouvoir des projets de développement à long terme qui favorisent la reconstruction et la stabilisation du pays. Les projets visant à promouvoir une agriculture durable en vue de créer un système économique autonome sont fondamentaux si l'on souhaite offrir aux gens des perspectives d'avenir dans leur pays et les rendre moins dépendants de l'aide humanitaire. Cela ne sera toutefois possible que si les négociations de paix qui se sont tenues en Suisse en août 2024 sont relancées et menées à bon port.
5. **Interdiction d'utiliser la place commerciale suisse pour les ressources des conflits :** la Suisse doit veiller à ce que sa place commerciale ne serve pas de débouché ou de point de débordement pour les ressources des conflits en provenance du Soudan, afin d'éviter que la guerre civile ne soit indirectement financée. La guerre au Soudan, en particulier, serait difficilement envisageable sous sa forme actuelle sans ses gisements d'or. Il est donc essentiel d'ancrer dans la loi une obligation de déclarer l'origine de l'or importé pour les raffineurs suisses. Concrètement, dans le cadre de la révision en cours de la loi sur les douanes, la loi sur le contrôle des métaux précieux (Loi fédérale du 20 juin 1933 sur le contrôle du commerce des métaux précieux et des ouvrages en métaux précieux) doit renforcer les prescriptions en matière de transparence et de diligence raisonnable pour le commerce de l'or. De manière générale, la Confédération doit s'assurer qu'aucune entreprise ou institution financière suisse n'est impliquée dans le commerce des ressources des conflits. Pour atteindre ces objectifs, la Confédération devrait prendre des mesures urgentes en vue de rejoindre l'Union européenne, qui a adopté en mai 2024 une directive sur la responsabilité des multinationales. Cette directive oblige les entreprises non seulement à vérifier que leurs chaînes d'approvisionnement ne portent pas atteinte aux droits humains et aux normes environnementales, mais aussi à assumer une responsabilité concrète dans leurs activités commerciales. La Suisse devrait instaurer des règles comparables afin de garantir que les multinationales seront tenues de rendre des comptes si leurs actions

contribuent à financer des conflits. Des prescriptions strictes et une surveillance conséquente doivent permettre d'éviter que le marché suisse ne soutienne indirectement la guerre civile qui fait rage au Soudan.